

DELIBERATION
du Conseil d'Administration de l'Université de Reims-Champagne-Ardenne

Séance du 12 Juillet 2016

Délibération n°56 - 2016 relative à la désignation des membres étudiants de la Commission des moyens

VU l'article 3 du règlement intérieur de l'URCA,

Le Conseil d'Administration de l'Université de Reims Champagne Ardenne approuve la désignation des membres étudiants de la Commission des moyens.

Sont élus dans le Collège « Etudiants » (3 sièges):

- M. Quentin VALLE
- Mme Coralie JALLET
- M. Thomas DOGNA

Membres ayant voix délibérative

Membres statutaires	36	Membres présents	24
Membres en exercice	36	Membres représentés	11
Majorité absolue	19		
Nombre de pouvoirs	11		

Décompte des suffrages

Votants	35	Pour	35	Contre	0	Abstentions	0
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---

Délibération adoptée



Visa du Président
 Guillaume GELLE

Document en annexe au présent extrait : Néant

Extrait transmis à la Rectrice, Chancelière des Universités le : 31-08-2016

Document mis en ligne le : 31-08-2016